

CAF-Ventoux

Compte rendu du CODI du 19 septembre 2024

Etaient présents : Julie Briffa, Jérôme Burq, Damien Calamel, Guillaume Courias, Lionel Duranti, Marty Echerei, Caroline Poinsignon, Michel Schnoerringer, Cécile Volle, Florence et Claude Ayme.

Etaient absents ou excusés : Christine Bonnat, Jacques Reynaud, Anne Vandenberghe, Luc Verpillot, Pascal Bressy, Pierre Ferry, Christian Prete.

Invités : Marie Pares, Baptiste Libault

1 – Approbation du dernier compte rendu du CODI du 25 mars 2024

Le compte rendu du CODI du 25 mars 2024 disponible sur le site du club est approuvé à l'unanimité sans remarque particulière.

2 – Bilan de l'exercice 2023-2024 : adhésion et trésorerie

Le nombre d'adhérents 2023-2024 s'élève à 224 (dont 6 doubles-adhésions) et n'a jamais été aussi élevé. Le point de vigilance porte sur l'encadrement et le nombre de volontaires pour encadrer (Randonnées et raquettes en particulier).

La trésorerie est en diminution et l'exercice devrait se clore avec un déficit prévisionnel d'environ 900€ qui s'explique par les dépenses exceptionnelles liées au 90ème anniversaire et à l'activité escalade. Pour autant, l'association dispose d'un montant de réserve important.

3 – Point sur le budget et les investissements en cours et à réaliser

Les besoins actuels portent sur 2-3 combinaisons de grande taille pour le canyon et 2 nouveaux DVA Mamut. Pour les EPI, les responsables doivent faire remonter des devis d'ici novembre à Michel.

4 – Bilan de la journée des associations du 7 septembre et des 90 ans (suite ?)

La participation à la journée des associations de Carpentras est positive : 3 personnes sur le stand en permanence et beaucoup de demandes de renseignements (en particulier sur l'escalade).

L'activité « jeu de piste » conçue par Christian à l'occasion du 90ème anniversaire et qui n'avait pas pu avoir lieu est reporté en janvier 2025, à l'occasion de la Rando'Galettes qui aura lieu dans les Dentelles.

5 - Reprise au mur d'escalade du 10 septembre, école d'escalade et règles de fonctionnement SAE

Les activités d'escalade ont repris le 10 septembre (environ 30 personnes) et surtout le 17 (plus de 45 participants) de manière satisfaisante (calme...)

Les règles de fonctionnement seront à ajuster vers la Toussaint.

Un 2ème jour d'ouverture est mis à l'étude : un mail sera envoyé au service des sports pour vérifier la faisabilité. Si oui, la commission escalade en étudiera les modalités concrètes.

En ce qui concerne l'école d'escalade et en l'absence d'un brevet d'état, l'encadrement est assuré par 2 initiateurs et 3 bénévoles. Le prix est réajusté à la baisse et une indemnisation est prévue pour les encadrants : prise en charge de leur licence et défraiement de frais de déplacement

6 – Organisation des journées DVA

La formation DVA obligatoire pour tous les brasseurs de neige est organisée le Samedi 23 novembre matin ou après-midi sur le Ventoux.

7 – Semaine blanche 2025

Elle aura lieu du 8 au 15 février 2025 à Aiguilles. 35 places sont disponibles. Un document sera rédigé prochainement par Claude et Damien et les inscriptions seront ouvertes. Le prix sera autour de 180€ et les arrhes de 80€.

Une attention devra être portée à l'encadrement en particulier sur l'activité Raquettes (manque de volontaires).

8 – préparation de notre AG du 16 novembre 2024 à la mairie annexe de Serres :

Parmi nos 18 membres du CODI, 3 personnes sont démissionnaires : Christine, Pierre et Jacques. Si certains d'entre vous souhaitent démissionner merci d'en informer le président

3 personnes sont en fin de mandat (Lionel, Michel et Cécile) et souhaitent poursuivre.

Notre CODI peut se composer de 20 membres au maximum.

Certain(e)s adhérent(e)s ont manifesté leur intérêt pour faire partie du CODI et d'autres peuvent se manifester auprès du Président.

9 – questions diverses

- **Révision des DVA en 2024** : Décision d'investir dans 2 nouveaux DVA et de ne plus faire réviser les NicImpex qui pourront continuer à servir de leurres pour la formation.
- **Point sur le journal** : Christian a fait remonter le faible nombre d'articles produits sur nos activités : appel aux volontaires !
- **Bilan du rassemblement d'été dans les Aravis** : Satisfaisant avec 30 participants en camping
- **Recherche d'un lieu pour la semaine d'été 2025** : Appel à toutes et tous pour rechercher des lieux candidats (camping (municipal ?), possibilité d'activités diversifiées et autour du 14 juillet) pour une prise de décision lors du prochain CODI

10 – Date et lieu du prochain CODI après AG

Le prochain CODI aura lieu le 25 novembre à 18h30 chez Damien Calamel à Bedoin (42 chemin du Vallat de Pomet (anciennement route de Carpentras))

Jérôme Burq